

Un spécialiste! à votre portée



AVEC **RINO THERRIEN,**
technologue en génie civil

PARLONS PLOMBERIE?

Plusieurs fois par jour, nous utilisons de l'eau, cette eau nous est amenée par notre système de plomberie domestique. Il est primordial que ce système fonctionne adéquatement, et ce, sans aucune fuite, car les dommages causés par l'eau sont parfois très dispendieux. Afin d'avoir un réseau de plomberie sans défaut qui nous permettra de dormir sur nos deux oreilles, nous devons, en tant que propriétaires, faire une certaine maintenance de nos installations.

- **Robinet d'arrêt** — Chaque résidence possède une valve d'arrêt située à l'entrée d'eau, cette valve doit être fonctionnelle en tout temps, car elle doit être capable d'arrêter l'eau du système complet de la résidence en cas de bris majeur. Une fois l'an, nous devons vérifier son bon mécanisme en la fermant et en la réouvrant, si par malheur elle fuit ou encore ne ferme pas, il est primordial de faire changer votre valve par un maître plombier dans les plus brefs délais. Faites fonctionner les valves d'arrêt secondaires sous les évier, baign, douches et toilettes aussi une fois l'an, afin d'éviter bien des désagréments inutiles. Vous pouvez opter pour le système de détection de fuites d'eau pour votre résidence de la compagnie NOWA®. Lorsque l'un des détecteurs décèle une fuite d'eau, il transmet automatiquement l'information au module maître. Celui-ci provoque automatiquement la fermeture de la valve électrique NOWA® tout en émettant un signal sonore correspondant au détecteur activé.
- **Tuyauterie de cuivre** — Les tuyaux de cuivres peuvent oxyder et causer des fuites par percolation ou encore par rupture. Cette oxydation est causée généralement par de la pâte à souder restant sur le tuyau ou soit par contact avec de l'acier. Prévoir le remplacement de la partie détériorée et nettoyer la pâte à souder avec un linge mouillé. Il est important de savoir qu'un réseau de plomberie en cuivre a une durée de vie d'environ 40 ans.
- **Chauffe-eau électrique** — L'installation d'un bac de rétention relié à un drain sous le chauffe-eau permet de limiter les dommages en cas de bris, il doit posséder une soupape de surtension et un trop-plein afin d'éviter tout risque de brûlure en cas de pression excessive. La température de votre chauffe-eau doit être réglée à 60 °C (140 °F). Il est conseillé de changer votre chauffe-eau après 8 ans d'utilisation (selon les assureurs).
- **Toilette** — Vérifier si votre cabinet de toilette est bien fixé au plancher, car une mauvaise fixation pourrait occasionner une fuite des eaux usées et causer des dommages importants. Avant de boulonner adéquatement votre toilette, changer le joint d'étanchéité en cire, car celui-ci pourrait être écrasé et permettre quand même la fuite.
- **Évent** — Le circuit de ventilation est un ensemble de tuyaux qui, reliés les uns aux autres, permettent la circulation de l'air dans le circuit des eaux usées. L'évent doit sortir du toit et non dans les combles non finis afin de jouer son rôle adéquatement.

Ref : **Plomberie Octave Roy & Fils Inc**, Plomberie-Chauffage-G-G-Inc et Plomberie **Sylvain Poirier Inc**



Caméra pour imagerie Thermique

Inspection pré-achat

Conception de plan

Service d'estimation à la
pige pour entrepreneur
en construction



ORDRE DES

TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS

DU QUÉBEC

Tél. : 418 297-4576
www.structuralrt.ca